

Paris, le 10 septembre 2014

Signature à l'unanimité d'un accord sur l'emploi féminin et l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes chez PSA Peugeot Citroën

PSA Peugeot Citroën et ses six organisations syndicales - FO, CFE-CGC, CGT, GSEA, CFDT et CFTC – viennent de signer un accord sur l'emploi féminin et l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Cet accord concerne près de 60 000 salariés du Groupe en France et tout particulièrement les 10 500 femmes qui y travaillent. Il constitue la quatrième génération d'accord sur ce thème depuis novembre 2003.

Cet accord inscrit dans la durée les engagements de l'entreprise en faveur de la mixité et l'égalité, avec trois priorités d'action pour la période 2014-2017 :

La mixité des métiers : considérée comme un objectif de performance de l'entreprise s'inscrivant dans son développement durable, la mixité des métiers se renforce. L'accord précise comment PSA Peugeot Citroën, en relation avec l'ensemble de ses partenaires (Services de l'Etat, Associations, Entreprises...), travaillera à développer l'attractivité des métiers de l'automobile auprès des femmes. Cette action de féminisation des filières de formation à ses différents métiers se traduit par un objectif de 30% de femmes parmi les apprentis et stagiaires accueillis chaque année par le Groupe. Par ailleurs, cet accord souligne que la mobilité professionnelle interne contribue à accroître la mixité au sein des différents filières et métiers qui composent l'entreprise.

Les processus RH qui garantissent l'égalité professionnelle : ils ont montré leur efficacité, leur application doit donc se poursuivre et être vérifiée. En plus de l'examen annuel des indicateurs de rémunération et de promotion comparés entre hommes et femmes, une étude comparative des évolutions professionnelles entre les femmes et les hommes sera effectuée. La maternité est l'objet de dispositions nouvelles, notamment pour garantir que le congé maternité n'entraîne pas d'absence d'évolution salariale individuelle dans l'année où il se produit.

L'accès des femmes à tous les niveaux de responsabilité : cet objectif poursuivi chez les cadres dirigeants et supérieurs est déployé à tous les niveaux d'encadrement dans toutes les catégories professionnelles. Cette évolution en cours doit être soutenue sur le long terme par des mesures d'accompagnement et de formation. Ainsi, la proportion des femmes cadres supérieures et dirigeantes a déjà doublé depuis 2009 pour atteindre 11% en 2014. Un objectif de féminisation du top management à hauteur de 20% est fixé pour 2020.

Philippe Dorge, Directeur des Ressources Humaines du Groupe, a déclaré : « Je me réjouis de la signature de ce quatrième accord sur l'égalité professionnelle par toutes les organisations syndicales. Au sein de notre Groupe l'égalité professionnelle est une action durable qui produit aujourd'hui des résultats tangibles : la proportion des femmes parmi nos recrutements s'accroît et nous garantissons qu'elle soit supérieure à leur proportion parmi les candidatures. La proportion des femmes parmi les promotions internes est également en constante progression. Ces résultats sont le fruit d'une méthode qui définit les actions de progrès avec les partenaires sociaux dans le cadre d'un dialogue continu. »

A propos de PSA Peugeot Citroën

Fort de trois marques de renommée mondiale, Peugeot, Citroën et DS, le Groupe a vendu 2,8 millions de véhicules dans le monde en 2013, dont 42% hors d'Europe. Deuxième constructeur automobile européen, il a réalisé un chiffre d'affaires de 54 milliards d'euros en 2013. Il s'affirme comme leader européen en termes d'émissions de CO₂, avec une moyenne de 115,9 grammes de CO₂/km en 2013. PSA Peugeot Citroën est présent dans 160 pays. Ses activités s'étendent aussi au financement (Banque PSA Finance) et à l'équipement automobile (Faurecia).

Pour plus d'informations, aller sur psa-peugeot-citroen.com

Contact Presse : 01 40 66 42 00